

Réf: Dossier N° : 47275

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « SOLAR ENERGY IYANU »****Siège social : ABIDJAN - ABOBO LES GRACES, 03 BP 548 ABIDJAN 03**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13 Mars 2018, et enregistrés au CEPICI le 20 Mars 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SOLAR ENERGY IYANU » .

Objet: bureau d'étude, de formation, installation de système photovoltaïque et autres énergies renouvelables à base solaire et divers, consultance en énergie renouvelables. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 200.000 F CFA divisé en Quarante (40) Parts Sociales de cinq Mille (5.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 40 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

Siège social: ABIDJAN - ABOBO LES GRACES, 03 BP 548 ABIDJAN 03

GERANT: Monsieur OYEDELE SAMPSON OLADAPO.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-07733 du 20/03/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°7476 du 20/03/2018

Pour Avis

Le CEPICI

